

Ecole supérieure d'audiovisuel, de photographie, et d'architecture intérieure

formation de technicien audiovisuel

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

DISCIPLINES ENSEIGNEES:

Enseignement théorique:

- Mise à niveau en français et matières scientifiques appliquées
- législation de la production
- droit à l'image
- acoustique
- optique
- sensitométrie
- lumière
- électronique appliquée
- technologie vidéo et audio
- musicologie
- analyse filmique et sonore
- histoire de l'art et de l'audiovisuel



Enseignement pratique:

- Pratique de la vidéo en extérieur et en studio mono et multi caméras
- aspects pratiques de la réalisation
- notions de scénario
- son
- montage

Stages en entreprise, conventionné

Durée des études : 2 ans

Sanction des études :

certificat de fin d'études en contrôle continu à 50% (dont rapport de stage obligatoire) et examen final à 50%.

Admission :

entretien de motivation, formation ouverte aux niveaux seconde et première générales.

LES DEBOUCHES:

LES METIERS:

Assistant caméraman, assistant son, assistant monteur, chef de plateau, électro, machino, assistant de production, régisseur son, régisseur lumière, équipements.

LES SECTEURS:

La télévision, l'événementiel, la communication d'entreprise.

